

# “ Normes comptables et régulation de la crise financière ”

Table-ronde co-organisée par  
la *Chaire Régulation* de Sciences Po, en collaboration avec le cabinet KPMG,  
l'*Institut de Droit des affaires* de l'Université Panthéon-Assas (Paris II),  
et le Master *Droit des affaires* de l'Université Paris-Sud 11 (Sceaux)

9 avril 2009, 14h30 - 18h00  
Hôtel d'York, 56 rue Jacob - 75006 Paris

Il s'agit de réfléchir sur les liens de causalité entre les normes comptables d'une part, et la crise financière d'autre part, celle que nous vivons de manière immédiate, celle que l'on peut appréhender en termes plus abstraits et donc susceptible de se renouveler. Une première table ronde aura pour objet de procéder au décryptage ; une seconde aura pour objet de procéder à la prospective et aux solutions qui peuvent se dégager, aux difficultés qu'elles pourront rencontrer, aux conséquences judiciaires, etc.

Introduction par Jean-Luc Decornoy,  
Président du cabinet KPMG  
(14h30)

Les deux tables rondes seront animées par Philippe Manière,  
journaliste, ancien directeur de l'Institut Montaigne et consultant chez FootPrint Consultants

## I. Décryptage (15h00)

Jean-Pierre Gastaud,  
Professeur à l'Université Paris Dauphine

Marie-Christine Jolys,  
Associée KPMG responsable du Département Réglementaire Banques

Véronique Magnier,  
Professeur à l'Université de Sceaux Paris 11, directrice du Master *Droit des affaires*

Marie-Anne Frison-Roche,  
Professeur à Sciences Po, directeur de la *Chaire Régulation*

## II. Prospectives (16h30)

**Michel Germain,**  
Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II, directeur à l'*Institut du Droit des affaires*

**Jean-Claude Marin,**  
Procureur près du Tribunal de Paris

**Christian Liberos,**  
Associé KPMG, membre du Conseil National de la Comptabilité

**Patrick Parent,**  
Adjoint à la direction des affaires comptables de l'Autorité des Marchés Financiers

**Jean-Pierre Zanoto,**  
Avocat général près la cour d'appel de Versailles

**18h00 - fin de la manifestation**

Inscription gratuite et obligatoire  
auprès de la *Chaire Régulation* de Sciences Po  
[myrtille.birghoffer@sciences-po.fr](mailto:myrtille.birghoffer@sciences-po.fr)  
13 rue de l'Université - 75007 Paris